

Format hybride: prière de s'inscrire pour avoir accès au lien Zoom avant le 30 mars 2022

Le pouvoir discrétionnaire en pratique(s) Rapports au droit, dilemmes moraux, et luttes juridiques

Contact: projetDispow@gmail.com















Jeudi 31 Mars Vendredi 1er Avril

OULOUSE

Maison de la Recherche, Amphi F417

Jeudi 20 31 Mars 20 14h30-17h 22

Table ronde

Regards croisés sur le pouvoir discrétionnaire : expériences de recherche et enjeux méthodologiques

Invité.e.s:

Isabelle Coutant (sociologue, CNRS, Iris)
Edenz Maurice (historien, IHEMI-CHSP-Sciences Po)

Animation:

Annalisa Lendaro (sociologue, CNRS, Certop)
Valérie Larrosa (juriste, Sciences Po Toulouse, LaSSP)
Guillaume Gaudin (historien, UT2J, Framespa)

19h - 21h30 Soirée à l'Itinéraire-Bis Discussion avec **Mathilde Larrère**

Vendredi 1er Avril 9h-17h

9h 15 Session 1 — Un pouvoir discrétionnaire d'État?

Présidente : Annalisa Lendaro (CNRS, Certop)
Discutant : Gildas Tanguy (Sciences Po Toulouse, LaSSP)

Francis Sanseigne (CURAPP-ESS, Univ. Amiens)

Les illégalismes d'État : une manifestation du pouvoir discrétionnaire ? Le traitement de la contraception en France aux débuts des années 60. Aline Daillère (CESDIP, Univ. Paris-Saclay)

L'amende forfaitaire ou la justice dans la rue. Du pouvoir contraventionnel des policiers.

10h45 Pause café

11h Session 2 – Le pouvoir discrétionnaire dans la sphère du travail

Présidente : Bénédicte Michalon (CNRS, Passages)
Discutant : Camille Guenebeaud (Univ. Paris 8, LADYSS)

Anaïs Bonanno (Triangle-CSO, ENS Lyon)

Le pouvoir discrétionnaire à l'inspection du travail. Justifications face aux salarié.es et légitimation des demandes.

Emeline Zougbede (Institut Convergences Migrations, POLICY)

La dispute du discrétionnaire. Observer en réunion la régularisation des travailleurs sans-papiers.

12h30 Pause déjeuner – Buffet sur place

14h Session 3 – Pouvoir discrétionnaire et ethos professionnels

Président: Mehdi Mezaguer (Univ. Côte-d'Azur, LADIE)

Discutant.e.s: Gregory Beltran (Odenore/Univ. Paul Sabatier), et Thomas Sommer-Houdeville (CNRS, Certop)

Céline Gabarro (Institut La Personne en Médecine — ECEVE, Univ. de Paris, Fellow IC Migrations)

Le pouvoir discrétionnaire à l'Assurance maladie : entre risque d'incompétence professionnelle et manière de surinvestir un ethos professionnel.

Barbara Lucas (Haute Ecole de Travail Social, Genève)

Pouvoir discrétionnaire et restriction des droits politiques en établissement médico-social. Respecter le droit dans l'ignorance du droit. **Tonya Tartour** (CERMES3/IFRIS, CSO-Sciences Po Paris)

La connivence professionnelle. Quand les pouvoirs discrétionnaires des psychiatres et des magistrats se renforcent l'un l'autre.

16h Pause café

16h 15 Session 4 – A qui profite le pouvoir discrétionnaire ? Causes et dilemmes moraux

Présidente : Karine Lamarche (CNRS, CENS)
Discutante : Annalisa Lendaro (CNRS, Certop)

Céline Veniat (Cems-Ehess / IC Migrations)

Mobiliser la négociation informelle contre une expulsion de bidonville : Le pouvoir discrétionnaire au service de la cause des habitants d'un platz.

Jacquin Ronan (CERI, Sciences Po Paris)

Du pouvoir discrétionnaire à la domination sociale ? Incertitudes administratives et dilemmes moraux dans le contrôle des bénéficiaires de transferts monétaires en Ouganda et en Namibie.

17h45 Conclusion

18h Clôture de la journée